

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
EVRY - COURCOURONNES
Boulevard DE FRANCE - HOTEL DE
POLICE
91012 EVRY-COURCOURONNES

AVIS DE CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler :

Rédacteur :

Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
, par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s)
véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre dossier, je vous informe du classement de cette affaire et de l'arrêt des poursuites à votre encontre.

J'avise la Trésorerie Essonne Amendes de l'arrêt des poursuites à votre encontre.

Dans le cas où cette infraction aurait entraîné un retrait de point(s) sur votre permis de conduire, une demande de restitution sera adressé au Fichier National des Permis de Conduire.

Pour toute question relative au remboursement des amendes forfaitaires majorées vous devez vous adresser à la Trésorerie Essonne Amendes, sise 28 Desserte de la Butte Creuse 91025 EVRY Cedex.

Les services de la Trésorerie sont ouverts les Lundi et Mardi : 9h/12h-13h/16h , Jeudi et vendredi : 9h/12h. (Tél : 01.60.89.05.05 / Fax : 01.60.89.01.75 / Mail : t091035@dgfip.finances.gouv.fr).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à EVRY-COURCOURONNES,
le 26/06/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

